Dans la Capitale

De droite et de gauche.

Les framboises ont fait leur apparition ce matin sur nos marchés.

Des journaliers sont à niveler la rue Cobourg entre les rues Daly et Stewart.

On est à peindre la nouvelle église, sur le chemin de Montréal.

Les résidents de la rue Dalhousie se plaignent de la manière dont se fait l'arrosage de cette rue.

Le vapeur "Ella Ross" arrivé hier matin de Montréal est reparti ce matin pour Kingston.

Le vente annuelle des bancs dans l'église St Patrice aura lieu le 5 août prochain.

M. R. C. W. MacCuaig, secrétaire de l'Exposition a reçu hier les deux premières entrées.

Une séance du comité des finances du conseil de comté sera tenue mardi prochain.

Le thermomètre à 9,45 h.rs. a.m. marquait 69° à 11,05 hrs. a. m. il marquait 73°.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai 1a

Le thermomètre à 1.35 hrs p m, marquait 85°, à l'ombre, chez M. Rosenthall, rue Sparks.

Les nombreux amis de M. le Dr St Jean, apprendront avec plaisir, qu'il prend du mieux de jour en jour.

Plusieurs ouvriers sont occupés à nettoyer le pont des Sapeurs, sous les ordres de M A. Gagnon.

M. Montford a fait réparer les dommages causés à ses tentes, lors du cyclone, et il continue à attirer les nombreux passan's.

M. Courcelle, du chemin de Montreal est à faire reconstruire sa maison détruite lors de l'ouragan du mois de juin.

M. C. S. Shaw, propriétaire de l'établissement populaire de faïences et verreries partira mardi prochain pour un voyage en Europe.

Le marché était très fourni ce matin, pour un vendredi; le poisson y était en abondance et les acheteurs ne manquaient pas.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington, 15j-1a

M. Magnan, un des finissants du Collége de l'Assomption, est en ville. Il est le frère de M. Magnan, entrepreneur de l'église Ste Anne.

Malgré une température délicieuse aujourd'hui, le vent continue encore à souffler avec assez de violence.

Plusieurs hommes ont commencé ce matin, à travailler à la nouvelle manufacture de cigares de MM. Fortin et Lavoie.

Il y aura une grande joûte de crosse, demain, sur le terrain Métropolitain, entre les "Renfrew vs Ottawas."

Un jeune homme du nom de Leduc qui montait un canot hier matin, au pied des écluses a pris un bain forcé, son embarcation ayant chaviré.

Si l'on en juge d'après les billets vendus, il y aura affluence considérable à l'excursion des cochers de place, demain. Cette excursion promet d'avance un succès complet.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Les cultivateurs continuent à désirer de la pluie, les légères ondées durant la tempête n'ayant pas suffi pour les besoins de la végétation.

Les hommes de la brigade du feu se sont tenus sur l'alerte plus que d'habitude durant le fort vent de ces jours derniers, mais heureusement leurs services n'ont pas été requis.

La police, malgré ses recherches, n'a pu encore découvrir aucune trace des auteurs de l'assaut meurtrier commis sur la personne du jeune Cummings durant la soirée de mardi.

Hier après midi, deux hommes employés à la bâtisse de M. Goodall, rue Augusta, sont tombés d'une hauteur de 40 pieds. Heureusement ils en ont été quittes pour quelques légères égratignures.

Plusieurs marchands de la basse-ville se plaignent que des articles disparaissent de leur étalage chaque jour. La police devrait surveiller attentivement les rôdeurs dans les environs du marché.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Les trottoirs sur la rue St André sont en très mauvais état et les citoyens de cette rue attendent avec impatience l'arrivée de quelques voyages de madriers neufs dansleurs parages.

De même que par les années dernières, un nombre considérable de citoyens d'Ottawa prendra part au pèlerinage à Ste Anne de Beaupré, sous la direction du Révd M. Campeau, dont le départ aura lieu le 24 courant.

Le nouveau canal d'égoût de la rue Canal ouest aura 1,000 verges de longueur et sera à une profondeur de 23 pieds. La construction emploiera 400,000 briques, chaque verge linéale du canal contenant 387 briques.

Ce matin, une querelle s'est élevée entre deux jeunes bambins, sur la rue Clarence: la vue de l'homme au chapeau blanc a fait prendre la poudre d'escampette aux jeunes turbulents.

Le superbe résidence que fait ériger M. C. T. Bate, à l'encoignure des rues Elgin et Cooper est à peu près terminee et sera prête pour occupation vers le 1er septembre. Le coût de cette somptueuse résidence est de $9,000.

Le fils du capitaine William Little était à s'amuser, mardi soir, au Bassin du Canal, près d'une grue, lorsqu'il se fit couper un doigt par la machine que l'on employait dans le temps à transporter de la pierre pour les nouveaux bureaux d'imprimerie.

Plusieurs jeunes garçons s'amusent à jouer à la crosse dans les rues et même sur les trottoirs, particulièrement sur la rue Clarence, entre les rues Cumberland et Dalhousie. Cet amusement est dangereux pour les piétons et ne devrait pas être toléré sur les rues.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau.

M. J Gorman, avocat de cette ville, a été nommé par l'hon. M. Angers, lieutenant gouverneur de Québec, commissaire pour prendre des affidavits dans Ontario pour Québec. M. Gorman est maintenant à Pembrooke en vacances; il sera absent de la ville pour une couple de semaines.

On est à relever aujourd'hui les deux tentes sur le terrain vacant, coin des rues Rideau et Sussex. M. Montford n'a pu, hier, donner de représentations et le manufacturier de *candies* a aussi été forcé d'abandonner son commerce par suite des dégâts causés à sa tente par la récente tempête.

Tous les préparatifs sont faits pour l'excursion annuelle sous les auspices du corps de musique Ste Anne, à Besserer Grove; le programme que nous avons sous les yeux, est des plus attrayants et les amusements ne feront pas défaut aux excursionnistes. On s'attend à ce qu'une affluence considérable de citoyens de la capitale prendra part à ce voyage dont la date a définitivement été fixée à lundi, le 16 courant.

COMITÉ DES PROPRIÉTÉS

Une assemblée de ce comité a été tenue hier après midi à laquelle étaient présents les échevins Laverdure, O'Leary, Dalglish, Durocher et l'ingénieur de la cité.

En l'absence de l'échevin Cox, l'échevin Laverdure occupa le fauteuil.

On s'occupe en premier lieu de l'examen des soumissions pour la nouvelle salle des machineries au Parc Lansdowne. Elles étaient de MM. Tobin & O'Keefe, W S Odell, J Burns, J Sullivan.

L'échevin Cox qui fit son entrée en ce moment prit la présidence de l'assemblée.

L'échevin Durocher propose, secondé par l'échevin O'Leary, que la soumission de M. J. Sullivan fut acceptée, comme étant la plus basse.

L'echevin Durocher fit lecture d'une lettre du *Driving Club* demandant l'usage du parc pour les jours de congés civiques.

L'échevin Cox donne aussi lecture d'une lettre de M. G. F. Stalker, demandant jusqu'à lundi prochain pour présenter le plan de la nouvelle station de police.

Le comité décida que le temps était expiré et que tous les autres architectes ayant envoyé leur soumission on ne pouvait accorder un plus long délai à M. Stalker.

On fit ensuite l'examen des plans pour la nouvelle Station de Police qui étaient signés par les noms de plume suivants: "Baton, Faith, Africanus, Nepean". Le signataire "Faith" mentionne un prix de $14,400. Le prix fixé étant de $12,000 seulement il s'ensuivit une assez longue discussion à ce sujet.

L'échevin Laverdure dit que malgré que le prix fixé par le dessinateur du plan était de $14,400, il croit que l'entrepreneur pourrait probablement exécuter le travail pour $12,000, qui est le prix fixé par le comité.

Après une discussion qui dura une bonne heure, il fut proposé par l'échevin O'Leary, secondé par l'échevin Dalglish que les plans soient soumis aux Ingénieurs de la cité et de l'aqueduc pour examen.

L'ingénieur de la cité soumit ensuite un plan pour la grande estrade proposée au Parc Lansdowne.

D'après ce plan, ces gradins auront 160 pieds de longueur et pourront facilement accommoder 2,000 personnes. Le prix de ce travail ne devant pas excéder $2,000.

Le comité décida de faire ériger cette estrade de suite par des ouvriers à la journée Et le comité s'ajourna.

COURRIER DE HULL.

Le club de raquettes *Le National*, de Hull, fera son excursion annuelle dans la deuxième semaine du mois d'août.

Plusieurs personnes de Hull prendront part à l'excursion des cochers de place, demain.

Un individu a été condamné ces jours derniers à payer $6 pour avoir déchargé un revolver à la Petite Ferme.

M. A. Richon, M. P. P. est de retour à Hull.

Le vapeur *Geo. Harris* est parti, hier, pour Montréal, ayant à sa remorque douze barges chargées de madriers.

Sur 173 familles qui seront secourues par le comité de secours, 100 ont reçu leurs chèques hier.

La succursale de la banque Ville-Marie établie à Hull depuis l'automne dernier progresse rapidement s'il faut en juger par les affaires qui y sont transigées tous les jours. Cette banque qui est indispensable pour la ville rencontre l'approbation générale de la population de Hull.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUSDESTOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

BON COTON JAUNE	3 CENTINS
INDIENNES, GRAND ASSORTIMENT	4½ "
BONS COTONS BLANCS	5 "
LAINAGES PESANTS	10 "
MEILLEUR SHIRTING, 30 POUCES	12½ "
NAPPES	15 "
CACHEMIRES NOIRS	15 "
TWEED PESANT TRES-FORT	25 "
PANTALONS EN TWEED POUR HOMMES	$1.00

ET 300 PAIRES DE COUVERTES BLANCHES, TOUT LAINE, ACHETÉES EN JOB VALANT $4.00 POUR $2.25.

BRYSON. GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Vendredi, 13 juillet—Une date néfaste à en croire les superstitieux—n'a pas été favorable à Odilon Auclair, qui pour le vol d'un habit à Napoléon Deault a été condamné à une détention de 9 mois dans la prison centrale à Toronto, aux travaux forcés.

John O'Neill, vendant de la boisson sans licence; cause renvoyée à mercredi.

Henry Blakeley, pour s'être servi de langage insultant à J. Mullen est condamné à l'amende de $1.

Sam Cassidy, vente de boisson après 11 heures du soir; ajournée à demain.

Walter Stevens est accusé du vol de la somme de $50 à un homme de chantier du nom de E. B. Lavallée. Cette cause est remise à lundi.

Wm. Briggs, jr. et la femme Briggs, sa mère, sont amenés une fois de plus pour ivresse; le fils est acquitté et la mère est condamnée à une amende de $3.

John Bernard, ivresse, amende de $2 et $1 de frais.

Victor Peterson, même offense; même pénalité.

Le Sedlitz Chanteaud, dont la vogue est universelle, est un purgatif sain, rafraîchissant, d'une saveur très douce et d'une efficacité certaine pour combattre la "Constipation;" son emploi journalier est utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, bilieux, portées aux congestions cérébrales, aux vertiges, migraines, ou sujettes aux hémorrhoides, aux embarras gastriques C'est le purgatif par excellence des femmes et des enfants.

Pour éviter les dangers de contrefaçons du **Sedlitz** et des médicaments dosimétriques, dont **M. Chanteaud** est l'unique préparateur, exigez sur les étiquettes le nom des auteurs.—BURGRAEVE-CHANTEAUD.

Des Chambres Meublées

Peuvent être obtenues avec ou sans pension en s'adressant à

MADAME HANBERRY,

1m-3f-j-s 117 rue Albert.

Annie A. Lawyer. M.D., C.M., gradué du "Queen's University" Kingston. Bureau: 82½, rue Sparks, Résidence-122, rue Slater, Ottawa. Spécialité: maladies des femmes et des enfants.

Canadian Bank of Commerce.

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE.

DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Traites sur la Colombie Anglaise et San Francisco
SCRIPS des Territoires du Nord-Ouest.

R. GILL, Gérant.

19j-3f

AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 4 heures VENDREDI, le 22 courant, pour l'érection d'une EGLISE EN PIERRE SUR LA RUE CUMBERLAND.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté fait payable à l'ordre de "Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel," égal à cinq pour cent du montant de la soumission, qui sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accomplir les conditions de son contrat après en avoir été requis.

Si les soumissions ne sont pas acceptées le chèque sera remis.

On devra fournir des sûretés pour la due exécution du contrat.

La plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Fourie de louage d'Ottawa.

G. GRATTON, - Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

TOUTES SORTES
—DE—

Poêles, Meubles, Vaisselles, Verrerie Chinoise, Marchandises de Fantaisie, Meubles en Saule, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Preintes, Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

GEORGE PHILBERT,

Peintre d'Enseignes et de Maisons

Coin des rues Dalhousie et St Patrice

DECORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A DINER, ETC,

PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE

VIENNENT D'ETRE REÇUS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts

UNION ST. JOSEPH

DECES.

M. Ignace Goulet, membre de la société étant décédé, avis est par le présent donné que la contribution aux fonds des héritiers est maintenant due et que cette contribution doit être payée à la dite société d'ici au 4 octobre, 1888.

Par ord.e
FRS. LOYER.
Secrétaire.

Ottawa, 11 Juillet, 1888. 11j-2f

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personne qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL
Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

STATUTS DU CANADA

ET

PUBLICATIONS OFFICIELLES

—:o:—

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisées, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B. CHAMBERLIN.
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie.
Ottawa, Mars 1887. 13ins

Quand vous allez a Montreal rendez-vous a l'hotel Richelieu, le seul hotel de premiere classe dans le centre de la ville tenu sur le plan Europeen et American, I. B. Durocher, Proprietaire.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

PREMIERE PARTIE

VI

En sortant, il se retourna, jeta un dernier regard, comme un regard de regret sur toutes ces masses de viandes roses, rouges ou jaunes qui s'étalaient dans la boutique.

Et il murmura:

—Si on ne l'avait pas tuée, elle aurait mis ce matin des fleurs dans tout ça!....

Les deux gendarmes marchaient l'un à sa droite l'autre à sa gauche. Les agents suivaient, attentifs aux mouvements de Lauriot.

Quelques minutes après, on arrivait au commissariat, où on l'enfermait à triple verrous dans une petite cellule puante et noire.

Il y passa la journée, couché sur des planches recouvertes d'un peu de paille, regardant le jour blafard qui tombait d'une petite lucarne percée sur une cour humide, en boyau. Aucun bruit n'arrivait là, ni les cris de la rue, ni les roulements de voitures. La puanteur qui s'exhalait de ces murs, laissée par tous les ivrognes, les vagabonds et les voleurs ramassés dans les rues, le prenait à la gorge et lui donnait des maux de tête insupportables. Les heures s'écoulaient lentement. Vers midi, il entendit grincer les lourds verrous de la porte et l'un des agents qui l'avait arrêté entra:

—Lauriot, vous devez avoir faim!.... voulez-vous manger?

Le jeune homme fit un signe de tête pour refuser.

L'agent demanda:

—Avez-vous besoin de quelque chose?

—Oui, je voudrais qu'on me donne de l'air.... j'étouffe....

L'autre prit la chose en plaisanterie.

—Vous voudriez vous donner de l'air, garçon?.... farceur va!..

Et il ferma la porte en riant de toutes ses forces.

Dans la matinée et dans l'après-midi, le commissaire de police avait réuni toutes les déclarations possibles sur l'affaire.

Comme il était très actif, il avait entendu, à la fin de la journée les dépositions d'une dizaine de personnes. Il avait mis la dernière main à son procès-verbal de contestations, dessiné un plan de Champ-Loiseau, du château de Clamart, du ruisseau et de la boucherie derrière son jardinet. Il avait placé sous scellés et enveloppé soigneusement le morceau de cotonnade bleue, trouvé sous les églantiers, avec, en regard, un morceau de la robe de Charlotte pour la comparaison; le soulier perdu dans le bois; le jarretière, le bâton cassé en deux; les cheveux ensanglantés. Il avait fait mouler les traces des souliers ferrés en certains endroits du bord du ruisseau où elles s'étaient enfoncées profondément dans la terre fraîche. Dans un procès-verbal particulier, il avait noté les renseignements qu'il tenait de la vieille et de Nabote, en faisant remarquer la contradiction qui existait dans les discours, puis après, avoir interrogé sommairement Lauriot, il l'avait envoyé au parquet de Paris,—puisque le cadavre avait été découvert sur le territoire de Clamart, c'était à Paris et non à Versailles que l'affaire devait se juger,—en le faisant accompagner de procès verbaux, renseignements, rapports, mandat d'amener, scellés, etc., etc.

Lauriot prit le train de six heures, sous la garde de deux gendarmes. Le soir, il couchait au bureau de la préfecture de police.

Il s'était laissé conduire sans résistance presque sans parler.

A toutes les réponses du commissaire, il avait répondu d'un air égaré, qui avait fait hausser les épaules au magistrat.

—Si vous ne vous défendez mieux que cela dit Consolat à un certain moment, irrité du peu de résistance qu'il rencontrait chez le pauvre garçon, votre compte est bon

Se souvenant du renseignement que lui avait donné la mère Lauriot, Consolat avait envoyé chercher le fils Maduré, mais celui-ci était parti depuis trois jours déjà pour faire son volontariat dans un régiment de cavalerie. La gendarmerie en faisait foi. Tous les soupçons devaient être écartés du fermier pour retomber, avec plus de lourdeur, sur le boucher. Du reste, l'attitude de celui-ci avait parue à tout le monde celle d'un coupable. Décontenancé, éperdu, il avait balbutié des explications où se heurtaient, à chaque phrase, des contradictions. Dans le train, il était resté accablé entre les deux gendarmes qui veillaient sur lui. Et machinalement les yeux tournés vers la portière du wagon, il voyait se déroulant devant lui, et se perdant au loin sur les côteaux, dans un brouillard bleu, le paysage de la Seine. A Clamart, il se mit à regarder avec une persistance maladive les carrés réguliers des jardins, bondés de légumes, de plantes potagères; les couches entourées de bois ou fermées d'un vitrage contre les murs exposés au midi; les longs alignements symétrique des cloches de verre sur les plantes délicates.

Des ouvriers on goguette entrèrent dans un wagon voisin et jusqu'à Paris chantèrent à tuetête une chanson dont le refrain entrait dans la mémoire de Lauriot.

Tiens!! voilà, Mathieu...
Comment vas-tu, ma vieille?...
Tiens!! voilà, Mathieu...
Comment vas-tu, mon vieux?

Le refrain revenait à chaque couplet, énervant, monotone, bête, et Lauriot, sans penser, l'accompagnait, d'un mouvement de pied. Dans la voiture qui le conduisit au dépot, dans la cellule ou on le jeta, ce refrain l'avait suivi, ne le quittant pas. C'était une hantise. Une fois, même, il fredonna, de sa grosse voix enrouée:

Tiens! voilà, Mathieu...
Comment vas-tu, ma vieille?...

Le gardien qui fermait sa cellule, à ce moment-là, l'entendit:

—Vous prenez votre sort gaiement, vous?.... A la bonne heure!.... Voilà comme je les voudrais tous....

Et il s'en alla, fredonnant lui aussi:

Tiens! voilà, Mathieu...
Comment vas-tu, mon vieux?...

La nuit fut remplie de cauchemars. Le boucher se leva le matin, très fatigué. Le soir, on le fit sortir de sa cellule pour l'amener devant le juge d'instruction chargé de son affaire.

C'était M. de Valtemare, un grand vieillard sec, à figure entièrement rasée, au crâne complètement chauve, le tout, figure et crâne jaune et luisant comme du bois poli. De cette tête longue, sans barbe, sans cheveux, sans sourcils, ne se détachait qu'une chose: les lunettes à verres bleus, à branches d'or, derrière lesquel se détachait des yeux pâles, fatigués, entourés de rides. Le dessin de sa bouche, correct, quoiqu'un peu lourd, indiquait une bonté qui n'excluait pas la finesse.

Le juge d'instruction était assis à son bureau et lisait quelques pièces du dossier de Lauriot lorsque celui-ci entra timidement, presque poussé dans le dos par les gardes qui l'avait amené.

Le greffier, qui préparait ses procès-verbaux, releva la tête et l'examina d'un coup d'œil froid, des pieds aux cheveux.

Quant au juge, il n'avait pas bougé.

Lauriot, lui en entrant, avait salué les deux hommes, gauchement.

Il y eut quelques minutes de silence, puis le juge demanda:

—Vous êtes Jacques Lauriot, le boucher de Meudon?

—Oui, monsieur, pour vous être utile, si je le peux....

Cette phrase naïve fit lever les yeux à M. de Valtemare et, à travers le bleu foncé des lunettes, Lauriot vit qu'on le regardait. Le juge se remit ensuite à feuilleter ses notes, après quoi il posa au boucher les premières questions obligatoires. Et l'interrogatoire commença, très simple d'abord, ne portant que sur des choses vagues, mais se resserrant peu à peu, déroulant à chaque pas des mailles plus étroites, cruel, implacable terrible.

Or voici, découvertes par le commissaire de police Consolat, quelles étaient les charges accablantes qui pesaient sur le boucher.

Quel avait été l'emploi du temps de Lauriot la veille de la nuit du crime? Dans la journée il ne se passa rien d'extraordinaire à la boucherie, jusqu'à deux heures de l'après midi. Charlotte fut vue, très rieuse et très gaie, par la plupart des clients qui la connaissaient et qui remarquèrent d'autant plus son animation qu'elle était d'habitude peu bruyante et plutôt portée à la mélancolie.

Vers deux heures, Lauriot quitta la boucherie.

Deux femmes de Meudon le rencontrèrent au moment où il entrait dans le bois et lui demandèrent:

—Où est-ce que vous allez, par cette chaleur, monsieur Lauriot?

Il avait répondu:

—Je vais chercher un bœuf à la ferme Gaillon, de Viroflay.

(A continuer)